

# Formation - Législation ETT/ETTI Niveau 1 - TPLUS

Réaliser ses missions en agence d'emploi en prenant en compte les règles de droit encadrant les activités du travail temporaire.

Formation

CODE : 55637 | Mise à jour : 20/11/2025

## Objectifs

- Décrire le contexte du travail temporaire en identifiant les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués.
- Garantir un recrutement non-discriminatoire tout en respectant l'obligation de prudence et de contrôle des qualifications avant délégation chez le client.
- Réaliser les formalités d'embauche et élaborer des contrats adaptés aux obligations réglementaires et aux situations spécifiques du travail temporaire.
- Gérer le suivi des missions et les modalités de fin de contrat d'un intérimaire conformément aux dispositions légales et contractuelles.

## Contenu de la formation

Les activités des agences d'emploi.

Les sources du droit.

La relation tripartite et les responsabilités des parties.

Les spécificités des ETI.

Les règles de non-discrimination.

L'obligation de prudence et de vérification de la qualification.

La délégation de qualifications spécifiques.

Les formalités d'embauche (DPAE, travailleur étranger, mineur, suivi médical)

La rédaction des contrats (cas de recours, durée, temps de travail, rémunération)

La gestion des absences (événements familiaux, jours fériés, jour de solidarité, congés payés, intempéries)

La rupture d'un contrat de mission et d'un contrat de mise à disposition.

## FORMATION MULTIMODALE

### PUBLIC CIBLE

Collaborateurs exerçant en agence d'emploi

### PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

### DURÉE

2 jours (14 heures) - Séquence 1 et 2 (2h en distanciel) - Séquence 3 (7h en présentiel) - Séquence 4 (3h en distanciel)

### SESSION INTRA

Nous consulter

### GROUPE

Minimum 4 personnes  
Maximum 10 personnes

## Modalités pédagogiques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## Suivi, évaluation et sanction

### Suivi et évaluation des résultats

- Feuille d'émargement
- Accompagnement (inter-session,...)
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Auto-positionnement
- Mises en situations
- Questions écrites ou orales (QCM, Quiz, ...)

### Sanction de formation

- Remise d'une attestation de formation

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Veuillez faire connaître vos besoins au plus tôt lors de nos échanges. La prise en compte d'un besoin spécifique peut nécessiter un délai pour étudier les modalités d'adaptation ou d'orientation.

## Taux de satisfaction des stagiaires

Issus des évaluations de satisfaction à chaud des stagiaires.

 96% (15 avis)

## Taux de validation de la formation

Issus des résultats de l'atteinte des objectifs par les stagiaires (Acquis et En cours d'acquisition).

 100%



Sonia Dillet

## Formatrice professionnelle RH, recrutement, gestion

So'lution Formation

Votre collaborateur au cœur des formations en ressources humaines, gestion, recrutement, travail temporaire.

06 77 90 61 53

contact@so-lution.fr

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/sonia-d-076176104/>

## Biographie

J'ai travaillé pendant 20 ans dans le secteur du travail temporaire dont 15 années dans une PME nantaise implantée dans l'ouest et le nord de la France. Mes fonctions ont évolué tout au long de mon parcours : de chargée de recrutement en agence au poste de directrice générale du groupe sur les 8 dernières années.

Reconnue pour mon implication et mon authenticité au service d'une expérience collaborateurs et clients de qualité, je transmets aujourd'hui, avec beaucoup de plaisir, mes connaissances auprès des équipes opérationnelles, dirigeantes et d'alternants.

Mes formations se veulent, sur mesure, au plus près des besoins des entreprises et des apprenants en utilisant des méthodes dites actives comme des World cafés, jeux pédagogiques, exercices d'improvisation...

La collaboration, la participation et la bonne humeur sont les ingrédients indispensables à une bonne appropriation des savoirs et savoir-faire.

## Diplômes et formations

A venir en 2025 : Facilitation graphique (mai) et Approche Systémique (juillet)

**CCE Exercer la mission de formateur en entreprise** – CCI Nantes St Nazaire (2023)

**Gestion du temps** – Darget Formation (2020)

**Législation du travail temporaire** – Cabinet Vincent Le Faucheur (actualisation annuelle de 2006 à 2021)

**DUT GEA** – IUT La Roche sur Yon (2003)



## L'OUVRE-BOITES

Coopérative d'Activité et d'Emploi - Pôle formation  
20, allée de la Maison Rouge 44000 Nantes

Téléphone : 02 28 21 65 10

Courriel : [contact@corymbe.coop](mailto:contact@corymbe.coop)

Nos CGV : [www.corymbe.coop/cgv/](http://www.corymbe.coop/cgv/)



[www.corymbe.coop](http://www.corymbe.coop)

Enregistré auprès du préfet de la Région Pays-de-la-Loire

N° de déclaration d'activité : 52 44 04429 44

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État